



Budget 2026–2027

Gouvernement du Québec

Note récapitulative générale

Le budget du Québec annoncé le 18 mars 2026 reconnaît l'importance cruciale du secteur aérospatial pour la croissance de l'économie québécoise, selon Aéro Montréal.

En misant sur les secteurs d'avenir et l'innovation pour le développement économique du Québec au cours des prochaines années, et en y intégrant spécifiquement l'industrie aérospatiale ainsi que les secteurs de la défense et de la sécurité, ce budget souligne le caractère essentiel du soutien à notre écosystème au cours des prochaines années.

Le financement accordé sur les cinq prochaines années pour la valorisation des disciplines de génie contribue quant à lui à répondre à certains des enjeux de main-d'œuvre liés à la croissance de l'industrie aérospatiale québécoise.

De plus, en poursuivant le financement des zones d'innovation québécoises, dont Espace Aéro, le gouvernement s'assure que le Québec renforce son rôle innovateur en aérospatiale, notamment en matière d'autonomie et de décarbonation.

Malgré ces mesures encourageantes, Aéro Montréal souligne toutefois que les enjeux de croissance auxquels l'industrie fera face au cours des prochaines années, notamment en main-d'œuvre et en accompagnement des entreprises québécoises souhaitant percer le marché de la défense, restent entiers. Aéro Montréal évaluera également les conséquences des diminutions importantes de soutien des organismes de recherche et d'innovation sur l'écosystème.

L'importance accordée à l'aérospatiale dans ce budget vient appuyer notre recommandation quant à la nécessité d'adopter rapidement une nouvelle mouture de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale, qui vient à échéance cette année, afin que l'ensemble des ministères québécois accordent à l'industrie aérospatiale une attention à la hauteur de son importance économique.

« L'industrie aérospatiale québécoise demeure au cœur du développement économique du Québec, particulièrement en cette période d'instabilité économique et géopolitique. Les mesures annoncées aujourd'hui permettent de saisir certaines opportunités économiques. Nous continuerons de travailler étroitement avec le gouvernement du Québec pour compléter ces efforts, adopter rapidement une nouvelle mouture de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale et ainsi maximiser le potentiel économique de l'industrie pour tout le Québec » – Mélanie Lussier, présidente-directrice générale, Aéro Montréal.

Résumé des principaux éléments pertinents pour vous :

Financement des secteurs stratégiques et de l'innovation

- △ 410,1 M\$ afin de favoriser la réalisation des projets d'investissement dans les secteurs d'avenir, dont l'industrie aérospatiale et le secteur de la défense et de la sécurité;
- △ 283 M\$ afin d'améliorer la compétitivité économique du Québec par l'innovation;
- △ Maintien du crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation (C3i), qui assure une aide fiscale pleinement remboursable permettant de soutenir l'acquisition d'actifs productifs, et du congé fiscal pour grands projets d'investissement, qui soutient des projets d'investissement dont la valeur est supérieure à 100 millions de dollars
- △ 375 M\$ sur cinq ans pour poursuivre son soutien aux projets économiques dans les secteurs à fort potentiel, notamment dans le secteur de la défense et le secteur manufacturier innovant
- △ Diminution majeure (de 224 M\$ à 159,4 M\$) du soutien aux organismes de recherche et d'innovation (tous les secteurs, incluant l'aérospatiale)

Grappes industrielles et zones d'innovation

- △ 45,8 M\$ sur quatre ans pour poursuivre le développement des zones d'innovation au Québec
- △ 4 M\$ sur cinq ans pour appuyer le financement des grappes industrielles

Éducation supérieure

- △ 150 M\$ sur cinq ans pour poursuivre la promotion et la valorisation des disciplines du génie et des technologies de l'information.

Secteurs économiques connexes

- △ 24,5 M\$ sur trois ans pour encourager l'adoption de l'IA et des technologies quantiques, notamment dans les secteurs de la défense et de l'aérospatiale;
- △ 1 G\$ additionnels pour faire du Québec un chef de file dans la production et la transformation des minéraux critiques et stratégiques, en mettant l'accent sur les industries stratégiques, notamment l'aérospatiale et la défense;
- △ 1 G\$ additionnels pour favoriser la propriété québécoise des entreprises stratégiques, via le Fonds pour la croissance des entreprises québécoises;

Extraits du document en lien avec les éléments pertinents :

Soutenir l'adaptation des entreprises au nouveau contexte économique – Page B. 7

- △ Dans le contexte économique mondial actuel, marqué à la fois par l'incertitude commerciale et par l'accélération des transformations technologiques, les entreprises du Québec doivent s'adapter pour saisir les opportunités créées par cette nouvelle réalité.
- △ Pour y arriver, **en plus de son importante industrie manufacturière innovante**, le Québec peut s'appuyer sur des secteurs stratégiques porteurs, notamment l'industrie minière, **l'aérospatiale**, l'intelligence artificielle, l'informatique quantique, l'optique-photonique, les sciences de la vie et la cybersécurité.
- △ Le Québec est bien positionné pour **devenir un acteur clé dans les marchés de la sécurité et de la défense** ainsi que dans le secteur des minéraux critiques et stratégiques, ce qui pourra avoir un impact économique majeur et durable. Dans l'objectif de soutenir l'adaptation des entreprises au nouveau contexte économique, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2026–2027, 693,1 M\$ sur cinq ans, soit :
 - **410,1 M\$ afin de favoriser la réalisation des projets d'investissement dans les secteurs d'avenir;**
 - 283,0 M\$ afin d'améliorer la compétitivité économique du Québec par l'innovation.

Stimuler les investissements des entreprises (p. B.11)

- △ Le gouvernement doit s'assurer de soutenir les investissements qui permettront de redéfinir l'économie québécoise en favorisant les activités à haute valeur ajoutée, l'accroissement de la productivité et la diversification des marchés.
- △ Afin d'accélérer la concrétisation de projets d'investissement et d'augmenter la productivité des entreprises, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2026–2027, **375 M\$ sur cinq ans pour poursuivre son soutien aux projets économiques dans les secteurs à fort potentiel**, notamment **dans le secteur de la défense** et le secteur manufacturier innovant.

Financement des grappes (p. B.35)

- △ Les régions du Québec peuvent compter sur la présence d'industries fortes qui génèrent des retombées économiques importantes. Pour soutenir la croissance des entreprises en région et accroître leur contribution à l'économie québécoise, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2026–2027, des interventions totalisant 10,0 M\$, soit :

- 6,0 M\$ sur trois ans pour maintenir l'appui aux créneaux d'excellence, qui contribuent à un développement régional basé sur une expertise sectorielle, la création de réseaux industriels et la réalisation de projets stratégiques;
- **4,0 M\$ sur cinq ans pour appuyer le financement des grappes industrielles, qui favorisent le développement d'écosystèmes dynamiques en plus de stimuler la compétitivité des PME.**

Poursuivre le développement des zones d'innovation au Québec (p.B.26)

- △ En 2019, le gouvernement a annoncé la création de zones d'innovation, une initiative qui a suscité la mobilisation et la concertation de plusieurs milieux.
- △ Les projets qui y sont réalisés contribuent à appuyer des écosystèmes de l'innovation dans des secteurs d'avenir et des technologies de pointe.
- △ **Afin de poursuivre le développement des zones d'innovation au Québec, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2026–2027, 45,8 M\$ sur quatre ans.**

Poursuivre la promotion et la valorisation des disciplines du génie et des technologies de l'information (p. C.29)

- △ Les besoins de main-d'œuvre dans les secteurs du génie et des technologies de l'information se font grandement ressentir sur le marché du travail. Depuis 2021, afin d'accroître la main-d'œuvre, le gouvernement a réalisé des investissements importants, lesquels permettront notamment l'embauche de 500 professeurs additionnels à terme dans ces deux domaines stratégiques.
- △ Le gouvernement souhaite continuer à soutenir l'ajout de diplômés sur le marché du travail. Ceux-ci **appuieront le développement de l'expertise de pointe dans les secteurs stratégiques pour le développement du Québec, tels que la défense, l'intelligence artificielle, la cybersécurité ou encore les minéraux critiques et stratégiques.**
- △ Le maintien du corps professoral des disciplines du génie et des sciences de l'information permet d'assurer un enseignement de qualité aux cohortes plus importantes. Dans le cadre du budget 2026–2027, **le gouvernement prévoit 150,0 millions de dollars sur cinq ans pour poursuivre la promotion et la valorisation des disciplines du génie et des technologies de l'information.**

1 G\$ additionnels pour faire du Québec un chef de file dans la production et la transformation des minéraux critiques et stratégiques (p. B.12)

- △ Les minéraux critiques et stratégiques (MCS) sont essentiels pour alimenter des

secteurs d'avenir, notamment la défense, les énergies renouvelables, l'aérospatiale, les télécommunications et l'informatique quantique. Pour favoriser l'exploitation et la transformation des MCS au Québec, le gouvernement annonce, dans le cadre du budget 2026-2027, la mise en place du Fonds pour les minéraux critiques et stratégiques (FMCS), doté d'une capitalisation de 2,5 milliards de dollars.

- ▲ Le nouveau fonds inclura les investissements déjà réalisés par le fonds Capital ressources naturelles et énergie, lesquels sont majoritairement dans les MCS, auxquels s'ajoutera 1,0 milliard de dollars de nouveau capital.
- ▲ Il favorisera des modes d'intervention adaptés au développement des MCS, notamment sous forme d'accords d'approvisionnement à long terme. Le FMCS permettra notamment de sécuriser les chaînes d'approvisionnement des MCS, de favoriser la transformation à valeur ajoutée au Québec et de consolider la capacité du Québec à se positionner comme un acteur incontournable dans les chaînes d'approvisionnement critiques mondiales. Des modifications législatives seront apportées à cette fin.

1 G\$ additionnels pour favoriser la propriété québécoise des entreprises stratégiques – (p. B.12)

- ▲ Le contexte économique actuel est marqué par une hausse importante du nombre d'entrepreneurs québécois prévoyant prendre leur retraite dans les prochaines années et un risque accru de ventes d'entreprises à des intérêts étrangers.
- ▲ Le Fonds pour la croissance des entreprises québécoises (FCEQ) est un levier central pour favoriser **le développement des entreprises stratégiques d'ici et le maintien des sièges sociaux au Québec**, notamment par le entrepreneuriat.
- ▲ Il investira notamment dans **les entreprises québécoises des secteurs d'avenir afin d'accélérer leur développement et de faire émerger de nouveaux joueurs de calibre mondial**. Afin de renforcer sa capacité d'intervention, le gouvernement annonce, dans le cadre du budget 2026-2027 :
 - l'augmentation de la capitalisation du FCEQ pour la porter à 2 milliards de dollars;
 - la révision de sa politique d'investissement afin de permettre plus de flexibilité dans ses interventions, notamment sous la forme d'équité conférant des droits stratégiques tels qu'un droit de veto sur des décisions clés, une représentation au conseil d'administration ou un droit de préemption.

Encourager l'adoption de l'IA et des technologies quantiques (p. B.27)

- ▲ Le Québec se démarque par la présence d'un écosystème de renommée mondiale en IA et en technologies quantiques. Afin d'en tirer pleinement profit, il est impératif que **les**

entreprises québécoises intensifient l'intégration de ces technologies dans les secteurs d'avenir tels que la défense, l'aérospatiale et l'énergie.

▲ Pour encourager l'adoption de l'IA et des technologies quantiques et renforcer les avantages comparatifs du Québec, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2026-2027, 24,5 millions de dollars sur trois ans. Cette somme permettra notamment :

- **de réaliser un appel à projets, dans le cadre du programme Innovation, afin de stimuler l'adoption de ces technologies de pointe dans les secteurs prioritaires;**
- d'assurer un soutien aux différents organismes du secteur, dont PINQ2, Calcul Québec, l'Institut quantique, IVADO et QV Studio

Assurer un environnement d'affaires favorable à la réalisation de projets industriels (p. B.15)

▲ Dans l'objectif d'assurer un environnement d'affaires favorable à la réalisation de projets industriels, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2026-2027, 35,1 millions de dollars, soit :

- **11,9 M\$ sur cinq ans pour accélérer la réalisation des projets économiques;**
- 18,5 M\$ sur quatre ans pour mettre en place des infrastructures visant à accueillir les projets industriels;
- 4,7 M\$ sur deux ans pour soutenir davantage la participation des communautés autochtones aux consultations environnementales.